



## Subaquatique Club de la Côte des Nacres

Port de plaisance 20145 Solenzara

FFESSM N°0420021 / Etablissement sportif DRJS N° 02A99ET0014

[sccn@wanadoo.fr](mailto:sccn@wanadoo.fr)

[www.sccn-solenzara.org](http://www.sccn-solenzara.org)

### P.V. Assemblée générale ordinaire 2019

L'Assemblée Générale du Subaquatique Club de la Côte des Nacres s'est tenue le samedi 29 février 2020 à Solenzara, chaque membre du club ayant reçu dans les délais voulus une convocation ainsi qu'une copie du rapport moral du Président et du rapport financier de la Trésorière.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h12 par Jean-Luc GISSELAIRE qui remercie les membres du Club pour leur présence.

Le secrétariat de séance est confié à Cécile PHILIBERT.

**-Vote du Procès verbal de l'Assemblée générale 2018 :** le PV est approuvé à l'unanimité

#### **-Rapport moral du Président**

Jean-Luc GISSELAIRE présente à l'assemblée le bilan quantitatif de l'année 2019 et souligne que ce bilan est stable.

Le Club compte, fin 2019 ,163 adhérents et a délivré 111 licences. Ont été effectuées 1307 immersions, toutes plongées confondues.

Le Club est au premier rang des clubs associatifs corses.

Le Président donne ensuite le détail des formations et des qualifications : l'équipe pédagogique a délivré 34 brevets et certifications et a effectué 3 formations Nitrox.

Jean-Luc GISSELAIRE présente ensuite les activités techniques menées :

- Participation à une réunion où se sont rencontrés les responsables des clubs corses et de tous les organismes chargés des contrôles.
- Organisation d'une demi-journée de nettoyage du port. Parution d'articles dans la presse locale et fédérale.
- Participation de quasiment tous les techniciens T.I.V. du Club aux différentes séances de contrôle visuel.
- Contrôle de la moitié des détenteurs par un professionnel.
- Maintien du service « Nitrox » toute l'année.
- Gros travaux techniques et administratifs de mise aux normes de la station de gonflage

- Création d'une deuxième rampe de gonflage
- Maintenance du site internet et de la page Facebook par Eric.
- Mise en ligne d'une nouvelle boutique.
- Présence ou représentation du Club aux A.G. départementale, régionale et nationale de la FFESSM.
- Voyage en Egypte organisé en novembre réunissant 14 personnes toutes revenues enchantées de ce séjour
- Don de 100.00 € à la S.N.S.M. locale.
- Boissons chaudes servies à bord après chaque plongée hivernale. Merci aux donateurs en pains au chocolat, et en particulier Antoine.

Suite à la démission de Franck MIGNON membre du Comité Directeur, le Comité Directeur a coopté Daniel PETROIX pour combler le poste vacant jusqu'aux prochaines élections. Il aura en charge la gestion des bouteilles et des TIV.

Quelques manifestations conviviales ont été organisées :

- Repas en commun a à la suite de l'A.G 2018 avec une participation financière du Club.
- une après-midi « galette des rois » organisée le 12 Janvier.

A cause de la bascule catastrophique du site internet de la Fédération vers une nouvelle version, celui-ci est resté indisponible plus d'une semaine en pleine saison estivale. A ce jour, toutes les fonctionnalités ne sont pas rétablies. Cela a engendré un grand nombre d'échanges par mails ou par téléphone avec le secrétariat fédéral. Un retour à la « normale » rapide est espéré et attendu.

#### Prévisions pour 2020 :

- Reconduction des tarifs 2019.
- Mise en place d'un tarif de location hivernale des équipements de plongée (1.00 € par équipement : stab , détendeur et combinaison)
- Formations organisées en fonction de la demande.
- Tri du matériel et renouvellement de quelques combinaisons et « STAB »
- Révision des détendeurs par un professionnel
- Présence aux A.G. départementale et régionale de la FFESSM.
- Après-midi « galette des rois » organisée le 12 janvier.
- Gestion des dossiers « papier » de suivi des E.P.I.
- Reconduction du don de 100.00 € à la S.N.S.M.
- Reconduction du « service » boissons chaudes à bord.

A noter que désormais les licences sont dématérialisées. Elles doivent donc être conservées d'une année sur l'autre.

**-Vote du rapport d'activités du Président :** le rapport est approuvé à l'unanimité.

#### **-Rapport financier de la Trésorière**

Jean-Luc GISSELAIRE cède la parole à Cécilia MICHEL la Trésorière.

Le bilan 2019 est présenté.  
L'assemblée examine la trésorerie disponible, les dépenses et les investissements

**Le rapport de la Trésorière est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.**

**L'assemblée donne le quitus à la Trésorière.**

## P.V. Assemblée générale extraordinaire 2019

La tenue de cette assemblée générale extraordinaire est due à la nécessité de modifier nos statuts et le règlement intérieur du Club.  
Les modifications proposées sont les suivantes :

### Phrase rajoutée dans l'Article 27 des statuts : **Comptabilité**

*L'exercice comptable d'une durée de 12 mois débute le 1<sup>er</sup> Octobre et se termine le 30 Septembre de l'année suivante.*

### Articles rajoutés au règlement intérieur.

#### *Article 8 : Comptabilité.*

- *Les cotisations sont dues au 1<sup>er</sup> Octobre pour les 12 mois suivants.*

#### *Article 9 : A.G.*

- *Les feuilles d'émargements paraphées et les formulaires de « pouvoir » sont archivés 5 ans.*
- *Tous les autres documents sont archivés tout au long de la vie de l'association.*

**Les modifications sont soumises au vote et approuvées à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h00.

A Solenzara , le 29 février 2020

La secrétaire

C.PHILIBERT

